



## Pour l'égalité au travail maintenant et pour la retraite ! Le 8 mars ensemble en réunion-débat et dans la rue !

Le collectif féministe SUPAP-FSU invite tout.es les agent.es de la Ville à se retrouver le 8 mars pour débattre de notre travail, et porter des propositions alternatives au projet de loi Borne si injuste. Pour améliorer nos pensions, des solutions existent et notamment de la part de notre employeur la Ville de Paris.

### **L'égalité salariale permettrait d'améliorer les caisses et nos retraites !**

Dans son dernier bilan social, la Ville souligne que la différence salariale femmes-hommes n'est « *que* » de 6%. Ce chiffre est sous-évalué car il ne prend pas en compte les salaires de misère de + de 10 000 vacataires, dont beaucoup de femmes, qu'elle emploie. Il laisse aussi dans l'ombre les employées des sociétés sous-traitantes (sociétés de ménage...) qui travaillent dans des conditions indignes (horaires invivables, contrats illégaux, harcèlement...) sur lesquelles la Ville ferme les yeux, les près de 800 assistantes maternelles et les 500 assistantes familiales mal payées. Les secteurs à prédominance féminine sont parmi ceux qui ont le régime indemnitaire (niveau des primes) le plus bas.

### **Une meilleure reconnaissance des pénibilités propres aux métiers à prédominance féminine permettrait de travailler dans de bonnes conditions et de partir à la retraite en meilleure santé**

Dans les crèches, les écoles, les bibliothèques, le secteur médico-social, le 3975... les professionnelles sont exposées à des risques pour leur santé tels que le bruit, le port de charge, les gestes répétitifs entraînant des TMS (troubles musculo squelettiques...), la charge mentale, la charge émotionnelle (relations avec les familles, situation d'accueil physique et téléphonique stressantes) avec son lot de risques psycho organisationnels...Autant de problématiques de santé qui sont sous-évaluées, sans parler de l'absence de reconnaissance en maladie professionnelle des pathologies engendrées.

### **Prendre en compte des particularités de la santé des femmes au travail permettrait des déroulements de carrières égalitaires**

Les questions de santé spécifiquement féminines sont encore trop souvent traitées avec négligence, voire brutalité : les pressions des encadrant.es pour que les femmes renoncent à l'heure de grossesse à laquelle elles ont droit sont monnaie courante, les douleurs menstruelles ne sont pas reconnues voire font l'objet de commentaires sexistes, les congés maternité ne se déroulent pas dans la sérénité (non-remplacement, remarques déplacées, retour qui se passe mal...).

Le travail « *domestique* » gratuit, l'accompagnement des petit.es comme des personnes âgées incombe encore trop aux femmes, qui vivent des doubles journées de folie !

Dans beaucoup de services, les temps partiels de droit sont accordés mais ne donnent lieu à aucune diminution de la charge de travail : faire 100% du travail en 80% du temps et culpabiliser de le faire moins bien ou dans d'en laisser aux collègues !

Enfin, les violences sexistes et sexuelles ont un impact sur notre santé et sur la difficulté de garder un poste ou de faire « *carrière* ».

**Face à ces inégalités professionnelles, retrouvez nos revendications pour un véritable plan pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, gage aussi d'une meilleure retraite sur le plan économique et sur le plan de notre santé : [ICI](#)**

Et

**Rejoignez-nous le mercredi 8 mars** pour discuter de nos conditions de travail et rester déterminées à combattre le projet de loi avec une économiste, Christiane Marty. L'intersyndicale Ville de Paris (SUPAP-FSU/UCP/FO/CFTC), viendra aussi nous apporter toute la dynamique d'un mouvement historique commencé ensemble le 19 Janvier !

**D'ici le 8 mars, retrouvez quelques témoignages illustrant les différentes situations au travail que nous voulons forcer la Ville à changer par notre mobilisation :**

Mardi 21 février : A quand la reconnaissance des pénibilités dans les métiers à prédominance féminine ?

Et nos vidéos :

- <https://drive.google.com/file/d/1VXPdD5GdoLvwtz8YxeLy8WvdPFd33g42/view>;
- [https://drive.google.com/file/d/1tKIA2U-vOv4AUyLwZrr6\\_hTTNFpP3WXR/view](https://drive.google.com/file/d/1tKIA2U-vOv4AUyLwZrr6_hTTNFpP3WXR/view);
- <https://drive.google.com/file/d/1ajgK02kCvnnM1Kdma7B-t5nSaT1VU2Dp/view>

Mercredi 22 février : À quand l'arrêt des discriminations quand on est « mère » ?

Vendredi 24 février : À quand un environnement non sexiste et des congés menstruels ?

Lundi 27 février : À quand l'arrêt des discriminations lesbophobes ?

Lundi 6 mars : À quand bien vieillir au travail et à la retraite ?

Retrouvons-nous le mercredi 8 mars 2023 avec deux rendez-vous :

**Conférence-Débat pour l'égalité professionnelle et pour défendre nos retraites, voir [ICI](#) !**

Rendez-vous de **9h à 12h** -Salle Chaligny - 15 rue de Chaligny 75012 Paris – A 2 pas du Métro Reuilly Diderot  
L'administration donne le droit à tout.e agent.e (fonctionnaires, non titulaires ) de venir le 8 mars de 9h à 12h sur son temps de travail + temps de trajet aller-retour. Il faut prévenir votre responsable au moins 3 jours à l'avance pour organiser votre absence. Code Chronotime 6AS4.

Et **13h30**, du côté de République (à confirmer) pour partir en manifestation avec des chansons : venez avec des instruments de musiques et n'hésitez pas à venir avec vos enfants si vous en avez !

[feministesupap@gmail.com](mailto:feministesupap@gmail.com)